

SARL « MATCH LE SPORTIF »
Société à responsabilité limitée
CAPITAL : 10 000 EUROS

Siège social : 37 RUE DOYEN RENE GOSSE
34800 CLERMONT L'HERAULT

Les soussignés :

Monsieur SOBELLA Charles , né le 22 janvier 1950 à MONTAUBAN (TARN ET GARONNE), domicilié et demeurant Lot BEZERAC Rue Georges THARY 34800 CLERMONT L'HERAULT, de nationalité française, divorcé ;

Monsieur SOBELLA Mathieu , né le 02 mars 1983 à MONTPELLIER (HERAULT), domicilié et demeurant résidence Raoul BAYROU 1 rue Patchway 34800 CLERMONT L'HERAULT , de nationalité française, célibataire ;

Monsieur PEGOUD Claude, né le 07 octobre 1967 à DRAGUIGNAN (VAR), domicilié et demeurant 43 bis rue Danton 34300 LE CAP D'AGDE, de nationalité française, marié.

A CET EFFET, ONT CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :

I. NOMINATION DES GERANTS

Les soussignés nomment en qualité de gérants de la société :

Monsieur SOBELLA Charles , né le 22 janvier 1950 à MONTAUBAN (TARN ET GARONNE), domicilié et demeurant Lot BEZERAC Rue Georges THARY 34800 CLERMONT L'HERAULT,

Monsieur SOBELLA Charles , n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés.

Il déclare accepter sa fonction de gérant qui vient de leur être confié .Il affirme n'être frappé d'aucune interdiction ou incapacité leur interdisant d'exercer son mandat.

II. POUVOIR DU GERANT

Les gérants exerceront leurs fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux statuts.

III. REMUNERATION DU GERANT

En rémunération de leurs fonctions, les gérants auront droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération des associés.

Ils auront droit au remboursement de leurs frais de représentation et de déplacement sur justificatifs.

FAIT A Clermont l'Hérault
LE 06 janvier 2011

LES ASSOCIES :

